

Une épidémie du contrôle

DE HISTOIRE ENGAGÉE

ON 8 AVRIL 2020

Par Alexandre Klein, Université d'Ottawa

Depuis que l'épidémie de Covid-19 est devenue une pandémie, tout le monde cherche dans le passé des points de comparaison aptes à éclairer ce présent inédit. Les historiens et les historiennes de la médecine et de la santé, dont on semble actuellement (re)découvrir l'existence, connaissent leur quart d'heure de gloire. Et les parallèles vont alors bon train. On entend ainsi régulièrement parler de la peste[1] qui ravagea à plusieurs reprises au cours des deux derniers millénaires le monde connu, du choléra[2] qui en 1832 mit à mal Paris autant que Montréal, ou de la grippe espagnole qui, à la fin de la Première Guerre mondiale, emporta un nombre inédit de vies[3]. Il est également, mais malheureusement plus rarement, question de la grippe de Hong Kong de 1969[4], de l'épidémie de VIH/sida[5] ou du SRAS de 2003[6]. Pourtant, et malgré les similitudes qui peuvent être ainsi exhumées, il semble bien que cette pandémie qui nous garde actuellement confiné.e.s soit proprement inédite; non en tant que rencontre entre l'humanité et un nouveau pathogène (cela arrive plus souvent qu'on ne le pense), mais plutôt parce cette rencontre intervient dans une époque nouvelle, originale à bien des égards.

C'est la médecin, philosophe et historienne des sciences Anne-Marie Moulin qui m'a mis sur la piste dans une entrevue pour France Inter diffusée le 26 mars dernier[7]. Elle notait que cette pandémie était certainement la première à faire l'objet d'un comptage mondial régulier et d'une précision horlogère. Chaque jour, nous savons en effet à la victime près le nombre de morts, mais aussi de contaminé.e.s, dans chaque pays (du moins ceux qui peuvent effectuer ce comptage avec précision et qui se veulent également transparents). Et cette réalité est définitivement singulière quand on sait que le nombre de morts pour la grippe espagnole fut estimé entre 20 et 100 millions, entre 1 et 4 millions pour la grippe de Hong Kong de 1968[8], et que le VIH/Sida a, lui, tué entre 26 et 43

millions de personnes depuis son apparition au début des années 1980[9]. Ce chiffre précis du nombre de cas – il y a à l'heure où j'écris ces mots 932 605 personnes atteintes dans le monde et 46 809 morts[10] – est la partie émergée d'une réalité nouvelle, propre à cette épidémie, et dont les effets se font sentir bien au-delà des seuls enjeux épidémiologiques : elle est la première pandémie des sociétés de contrôle.

Les sociétés de contrôle

La notion de « sociétés de contrôle » a été introduite en mai 1987 par le philosophe français Gilles Deleuze lors d'une conférence à la fondation Fémis, à Paris. Il entendait ainsi caractériser les transformations sociales que les sociétés industrialisées étaient en train de vivre : « Nous entrons dans des sociétés de contrôle qui se définissent très différemment des disciplines, nous n'avons plus besoin, ou plutôt ceux qui veillent à notre bien n'ont plus besoin ou n'auront plus besoin de milieu d'enfermement[11]. » Aux sociétés disciplinaires organisées autour des institutions d'enfermement (usines, hôpitaux, écoles, prisons), que Michel Foucault avait décrites une décennie auparavant, succédaient ainsi des sociétés plus fluides, ne passant « évidemment plus par des milieux d'enfermement », mais par une série de dispositifs, souvent technologiques, de contrôle. Deleuze donnait alors l'exemple (assez prémonitoire au vu de la généralisation du télétravail que nous autres enseignant.e.s vivons actuellement) de l'école et de l'enseignement à distance (avec les moyens de l'époque) : « l'identité de l'école et de la profession dans la formation permanente, qui est notre avenir, ça n'impliquera plus forcément le regroupement d'écoliers dans un milieu d'enfermement. Heu..., ha..., ça pourra se faire tout à fait autrement, cela se fera par Minitel. » Avant de poursuivre avec l'exemple, plus obscur, de l'autoroute : « je dirai, par exemple, d'une autoroute, que là vous n'enfermez pas les gens, mais en faisant des autoroutes, vous multipliez des moyens de contrôle. Je ne dis pas que cela soit ça le but unique de l'autoroute {rires}, mais des gens peuvent tourner à l'infini et sans être du tout enfermés, tout en étant parfaitement contrôlés. C'est ça notre avenir. » Plus de murs donc, mais des lignes ouvertes sous constante surveillance. Telle semblait être la nouvelle réalité que Deleuze entendait décrire.

Il fallut attendre trois ans et la parution dans *L'Autre journal* d'un texte intitulé « Post-scriptum sur les sociétés de contrôle » pour en apprendre davantage. Dans cet article, Deleuze s'attachait tout d'abord à rappeler plus en détail le travail de Foucault et sa conceptualisation des sociétés disciplinaires. Il résumait ainsi le fonctionnement de ces dernières à cette série de mots d'ordre : « concentrer; répartir dans l'espace; ordonner dans le temps; composer dans l'espace-temps une force productive dont l'effet doit être supérieur à la somme des forces élémentaires »[12]. Avant de signaler que, tout comme elles avaient progressivement remplacé les sociétés dites de souveraineté, elles étaient à leur tour appelées à être remplacées par les sociétés de contrôle. Foucault l'avait pressenti, Deleuze se chargeait de le préciser :

Réformer l'école, réformer l'industrie, l'hôpital, l'armée, la prison; mais chacun sait que ces institutions sont finies, à plus ou moins longue échéance. Il s'agit seulement de gérer leur agonie et d'occuper les gens, jusqu'à l'installation de nouvelles forces qui frappent à la porte. Ce sont les sociétés de contrôle qui sont en train de remplacer les sociétés disciplinaires[13].

Pour qualifier la logique de cette nouvelle organisation sociale, il développait alors une série d'oppositions : les sociétés de contrôle sont numériques plutôt qu'analogiques, elles modulent (les individus, les comportements) plutôt qu'elles ne les moulent, elles se qualifient par l'inachèvement plutôt que par l'éternel recommencement et elles sont caractérisées par des mots de passe plutôt que par des mots d'ordre. « Le langage numérique du contrôle est fait de chiffres, qui marquent l'accès à l'information, ou le rejet. On ne se trouve plus devant le couple masse-individu. Les individus sont devenus des "dividuels", et les masses, des échantillons, des données, des marchés ou des "banques"[14]. » Dès lors, c'est l'ensemble de nos conditions de vie et de nos modes de subjectivation (les modalités de notre devenir sujet) qui se trouve transformé :

Nous sommes passés d'un animal à l'autre, de la taupe au serpent, dans le régime où nous vivons, mais aussi dans notre manière de vivre et nos rapports avec autrui. L'homme des disciplines était un producteur discontinu d'énergie, mais l'homme du contrôle est plutôt ondulatoire, mis en orbite, sur faisceau continu[15].

Les preuves de cette transformation se trouvent, selon le philosophe, dans la généralisation des bracelets électroniques pour les prisonniers et les prisonnières, dans l'introduction de la logique entrepreneuriale à l'université, ou dans le développement d'une médecine du risque « sans médecin ni malade », mais gérant avant tout des chiffres. Autant d'éléments qui, de prémisses d'un monde nouveau en 1990, se sont mus, en 2020, en témoins d'une réalité bien établie. La pandémie actuelle en est d'ailleurs une parfaite illustration.

Les disciplines de l'épidémie

Il y a eu dans l'Histoire deux grandes modalités de gestion des épidémies nous dit Michel Foucault dans *Surveiller et punir*. La première, qui s'appliqua notamment à la lèpre, visait à exclure les malades en dehors de l'espace social afin de mieux le protéger : c'est l'exil du lépreux par la création des léproseries en dehors des villes. La seconde, qui fut celle de la peste, repose au contraire sur la gestion ordonnée de l'espace et de ses habitant.e.s. Plus d'exclusion, mais une gestion serrée des territoires et des comportements : fermeture des villes, confinement des individus, surveillance accrue, enregistrement des gestes et des déplacements. La ville pestiférée, nous dit Foucault, « c'est l'utopie de la cité parfaitement gouvernée » [16] :

Cet espace clos, découpé, surveillé en tous ses points, où les individus sont insérés en une place fixe, où les moindres mouvements sont contrôlés, où tous les événements sont enregistrés, où un travail ininterrompu d'écriture relie le centre et la périphérie, où le pouvoir s'exerce sans partage, selon une figure hiérarchique continue, où chaque individu est constamment repéré, examiné et distribué entre les vivants, les malades et les morts – tout cela constitue un modèle compact du dispositif disciplinaire [17].

Les sociétés disciplinaires trouvent ainsi leur modèle dans la gestion de l'épidémie : « La peste [...], c'est l'épreuve au cours de laquelle on peut définir idéalement l'exercice du pouvoir disciplinaire [18]. » Et de ce point de vue, il semble que nous soyons toujours une société de ce type.

En effet, face à la menace de ce nouveau coronavirus, les gouvernements se sont d'abord rabattus sur les outils classiques de la gestion disciplinaire que sont le quadrillage serré de l'espace et de ses habitant.e.s, et l'instauration d'un contrôle actif des populations (avec toutes les dérives que cela implique, comme c'est le

cas notamment en France actuellement[19]). La récente annonce de l'intervention de la police pour faire appliquer les règles de confinement et de distanciation sociale[20], en particulier à Montréal, confirme cette gestion disciplinaire de la pandémie. Pourtant, des éléments nouveaux, différents, se sont également subrepticement infiltrés dans notre quotidien, nous révélant le statut nouveau de notre société.

Ainsi, vendredi dernier, on a appris que la police de Québec allait recourir à la géolocalisation pour faire respecter le confinement[21]. Face aux inquiétudes soulevées par ce nouveau dispositif, déjà utilisé dans différents pays asiatiques, d'autres technologies, pourtant tout aussi problématiques, ont été rapidement mises de l'avant comme le traçage par Bluetooth[22] ou encore l'usage de bracelets électroniques[23] (l'exemple même utilisé par Deleuze pour illustrer la société de contrôle!). Pendant ce temps, Google avait déjà commencé à publier ses données relatives à nos déplacements afin de permettre l'adaptation des mesures de police sanitaire permettant de lutter contre la propagation du virus[24]. « Il n'y a pas besoin de science-fiction, disait Deleuze dans son post-scriptum de 1990, pour concevoir un mécanisme de contrôle qui donne à chaque instant la position d'un élément en milieu ouvert », avant d'ajouter : Félix Guattari imaginait une ville où chacun pouvait quitter son appartement, sa rue, son quartier, grâce à sa carte électronique (dividuelle) qui faisait lever telle ou telle barrière; mais aussi bien la carte pouvait être recrachée tel jour, ou entre telles heures; ce qui compte n'est pas la barrière, mais l'ordinateur qui repère la position de chacun, licite ou illicite, et opère une modulation universelle[25].

Nous y sommes. Le recours à l'intelligence artificielle, aux technologies de géolocalisation ou encore aux drones[26] – autant de dispositifs qui paraissent dystopiques il y a encore quelques semaines – pour assurer la prise en charge de la population pendant la pandémie confirme que nous sommes bien entré.e.s dans une ère nouvelle de contrôle généralisé. Notre société est devenue, à proprement parler, une société de contrôle, et ce, même si subsistent en son sein des dispositifs d'ordre disciplinaire. Les sociétés de contrôle ne sont en effet pas incompatibles avec celles des disciplines. Au contraire, comme l'avait déjà vu Deleuze en 1987[27], elles ne sont que la poursuite par d'autres moyens des sociétés disciplinaires. Et elles le sont notamment sur un point bien précis.

Une pandémie de dispositifs de contrôle

Selon le théoricien Michael Hardt et le philosophe Antonio Negri, continuateurs de Deleuze dans la description des détails de cette nouvelle société, « l'exercice immanent de la discipline – c'est-à-dire l'autodiscipline des sujets, les coups de sifflets incessants de la logique disciplinaire à l'intérieur des subjectivités elles-mêmes – s'étend toujours plus généralement dans la société de contrôle[28]. » C'est en ce sens que « [l]e passage à la société de contrôle ne signifie en aucune façon la fin de la discipline » : les deux « technologies de pouvoir » que sont la discipline et le contrôle se combinent, se renforcent et finalement se transforment.

Ceci explique qu'outre les démarches de surveillance accrue[29], on voit fleurir depuis quelques semaines, dans les médias et sur les réseaux sociaux, des guides de vie en confinement qui prennent la forme d'une poursuite des exigences de la vie sociale productive au sein de l'espace privé. On trouve ainsi toutes sortes de conseils diététiques[30] ou sportifs[31] pour se maintenir en bonne santé, des méthodes pour s'assurer de pouvoir poursuivre le travail malgré la présence des enfants à la maison[32] et, bien sûr, la liste des bonnes pratiques pour rester productifs et productives pendant cette période de « *home-office* »[33]. La société de contrôle est bien, comme l'avaient vu Hardt et Negri, « caractérisée par une intensification et une généralisation des appareils normalisants de la disciplinarité qui animent de l'intérieur nos pratiques communes et quotidiennes[34]. » Nous croulons sous les injonctions à rester productifs et productives, que ce soit dans le télétravail, dans la lecture des ouvrages indispensables en temps d'épidémie, dans le visionnage de la dernière série Netflix ou dans la réalisation de pain maison. Les exigences de productivité imposées par nos sociétés capitalistes avancées s'infiltrant en dehors des lieux habituels du travail, dans ce chez-soi qui constitue habituellement le lieu de repli, de repos, du sujet travaillant. Or avec la pandémie et le confinement qui l'accompagne, ce privé devient public (du fait des rencontres Zoom de travail comme des « skypéros » entre ami.e.s) et se modèle désormais sur les exigences sociales qui sont habituellement les nôtres en dehors. Le contrôle est devenu « continu et illimité »[35], et ce au profit d'une économie de marché, ou plus précisément d'un capitalisme financier indissociable, comme l'avait déjà explicité

Deleuze en 1990, de l'avènement des sociétés de contrôle. Nous assistons ainsi à une véritable pandémie, au sens étymologique du terme, des dispositifs de contrôle, puisqu'ils s'appliquent maintenant explicitement à tout (*pân*) le peuple (*demos*), peu importe où il est ou ce qu'il fait. La pandémie de Covid-19 contribue à cet état de fait autant qu'elle en révèle l'insidieuse et déjà ancienne présence. Que faire face alors à cette (nouvelle) réalité Il n'y a, nous disait Deleuze en 1990, « pas lieu de craindre ou d'espérer[36] ». En effet, les sociétés de contrôle ne sont pas pires ou meilleures que les sociétés disciplinaires : « Il n'y a pas lieu de demander, précisait-il, quel est le régime le plus dur, ou le plus tolérable, car c'est en chacun d'eux que s'affrontent les libérations et les asservissements. » Ainsi, plutôt que de cultiver la peur ou l'espoir, il nous conseillait de « chercher de nouvelles armes » pour mener à bien ces affrontements. Telle semble ainsi la guerre, la seule guerre, que cette épidémie de Covid-19 doit nous conduire à mener : une guerre ouverte et continue pour le maintien de nos libertés dans un monde où les asservissements tendent à se multiplier et à se renforcer, que l'on soit confiné.e ou pas.

[1] Magalie Laguë Maltais, « Qui a peur des pandémies », *Le Devoir*, 21 mars 2020, <https://www.ledevoir.com/societe/le-devoir-de-philosophie/histoire/575466/qui-a-peur-des-pandemies>

[2] Laurent Turcot, « Épidémies et quarantaines dans l'histoire », *La Presse*, 17 mars 2020, <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/202003/16/01-5264929-epidemies-et-quarantaines-dans-lhistoire.php>

[3] Louis Cloutier, « Le coronavirus ramène à la mémoire les ravages de la grippe espagnole », *Le journal de Montréal*, 9 mars 2020, <https://www.journaldemontreal.com/2020/03/09/le-coronavirus-ramene-a-la-memoire-les-ravages-de-la-grippe-espagnole> ; La COVID-19 rappelle la grippe espagnole, selon un historien, Radio-Canada, 22 mars 2020, <https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/samedi-et-rien-d-autre/segments/entrevue/159869/covid-19-coronavirus-grippe-espagnole-histoire>

- [4] Daniel Schneidermann, « 1969, année épidémique », *Libération*, 22 mars 2020, https://www.liberation.fr/debats/2020/03/22/1969-annee-epidemie_1782669
- [5] Gabriel Girard, « Covid-19 : quelques leçons de la lutte contre le VIH/sida », 27 mars 2020, <https://medium.com/@GbrlGirard/covid-19-quelques-le%C3%A7ons-de-la-lutte-contre-le-vih-sida-1a25a25ba76b>
- [6] Coffe Ngai, « Message from Hong Kong: What SARS taught us about COVID-19 », *Amnesty International*, 25 mars 2020, <https://www.amnesty.org/en/latest/news/2020/03/hong-kong-what-sars-taught-us-coronavirus/>
- [7] « Que nous apprend l’histoire des épidémies », *France Inter*, 26 mars 2020, <https://www.franceinter.fr/emissions/le-virus-au-carre/le-virus-au-carre-26-mars-2020>
- [8] Dickin, Janice et al., « Grippe au Canada », *L’Encyclopédie Canadienne*, 21 mars 2019, *Historica Canada*. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/grippe-1>.
- [9] Fiche d’information 2019 — Dernières statistiques sur l’état de l’épidémie de sida, *ONUSida*, <https://www.unaids.org/fr/resources/fact-sheet>
- [10] Agence France Presse, « COVID-19 : un million d’infections et 50 000 morts dans le monde », *Radio-Canada*, 2 avril 2020, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1690424/morts-espagne-10000-europe-record-contamination-coronavirus>.
- [11] Gilles Deleuze, « Qu’est-ce que l’acte de création? », 17 mai 1987, <http://www.lepeuplequimanque.org/acte-de-creation-gilles-deleuze.html>
- [12] Gilles Deleuze, « Post-scriptum sur les sociétés de contrôle », *L’autre journal*, n°1, mai 1990, <http://1libertaire.free.fr/DeleuzePostScriptum.html>
- [13] *Ibid.*
- [14] *Ibid.*
- [15] *Ibid.*
- [16] Michel Foucault, 1975, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, Tel, 2002, p. 232.
- [17] *Ibid.*, p. 230.
- [18] *Ibid.*, p. 232.

[19] Sopheara Lum, « La policière, l'attestation, et "les gens comme ça" », *Libération*, 30 mars 2020, https://www.liberation.fr/debats/2020/03/30/la-policiere-l-attestation-et-les-gens-comme-ca_1783580 ; Lola Ruscio, « "Je rentrais des courses, j'ai pris un coup de Taser" », *L'Humanité*, 3 avril 2020, <https://www.humanite.fr/je-rentrais-des-courses-jai-pris-un-coup-de-taser-687274>.

[20] Kathleen Lévesque, « Distanciation sociale : le SPVM délivrera des constats d'infraction salés », *La Presse*, 1^{er} avril 2020, <https://www.lapresse.ca/covid-19/202004/01/01-5267521-distanciation-sociale-le-spvm-delivrera-des-constats-dinfraction-sales.php>.

[21] Olivier Lemieux, « La police de Québec utilisera la géolocalisation pour faire respecter le confinement », *Radio-Canada*, 3 avril 2020, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1690910/la-police-de-quebec-utilisera-la-geolocalisation-pour-faire-respecter-le-confinement>.

[22] « COVID-19 : l'intelligence artificielle pour combattre la pandémie », *Radio-Canada*, 4 avril 2020, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1690700/intelligence-artificielle-combattre-pandemie-covid-coronavirus>.

[23] Isabelle Dubé, « Un bracelet pour surveiller les confinés », *La Presse*, 31 mars 2020, <https://www.lapresse.ca/covid-19/202003/31/01-5267344-un-bracelet-pour-surveiller-les-confines.php>

[24] Tara Deschamps, « Covid-19 : Google publiera des rapports sur les déplacements », *Huffington Post*, 3 avril 2020, https://quebec.huffingtonpost.ca/entry/google-rapports-deplacements-covid-19_qc_5e877db6c5b6d1e920817081ncid=tweetlnkcahpmg00000011&utm_campaign=share_twitter

[25] Gilles Deleuze, « Post-scriptum sur les sociétés de contrôle », *art. cit.*

[26] Valentin Biret, « Coronavirus : le confinement, bon prétexte pour lancer la surveillance par drones? », *Ouest-France*, 25 mars 2020, <https://www.ouest-france.fr/leditiondusoir/data/87027/reader/reader.html#!preferred/1/package/87027/pub/123219/page/5>.

[27] Gilles Deleuze, « Qu'est-ce que l'acte de création? », *art. cit.* : « Les sociétés de contrôle étant des sociétés de disciplines ».

[28] Michael Hardt et Antonio Negri, *Empire*, Paris, Exil Éditeur, traduction Denis-Armand Canal, 2000, p. 401.

[29] Ben Power, « The coronavirus is expanding the surveillance state. How will this play out? », *The Washington Post*, 27 mars 2020, <https://www.washingtonpost.com/politics/2020/03/27/coronavirus-is-expanding-surveillance-state-how-will-this-play-out/>

[30] Anne-Laure Maire, « Que faut-il manger pendant le confinement? Les conseils de notre diététicienne ». *Au Féminin*, 25 mars 2020, <https://www.aufeminin.com/manger-equilibre/alimentation-confinement-s4010594.html>

[31] « Le sport autrement en période de confinement? », *Radio-Canada*, 3 avril 2020, <https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/phare-ouest/segments/entrevue/162631/clement-duranceau-forme-physique-en-ligne>

[32] Julie Tremblay-Potvin, « Survivre au télétravail (avec les enfants) », *La Tribune*, 15 mars 2020, <https://www.latribune.ca/actualites/le-fil-groupe-capitales-medias/survivre-au-teletravail-avec-les-enfants-f93bcd41f3337cea24fdee442084f1ee>.

[33] « Comment être productif pendant le confinement? », *Fourchette & Bikini*, <https://www.fourchette-et-bikini.fr/comment-etre-productif-pendant-le-confinement.html> ; Franck Liso, « Les bonnes pratiques pour rester productif en période de confinement », *Journal du Net*, 26 mars 2020, <https://www.journaldunet.com/management/efficacite-personnelle/1490031-les-bonnes-pratiques-pour-rester-productif-en-periode-de-confinement/>.

[34] Michael Hardt et Antonio Negri, *Empire*, *op. cit.*, p. 49.

[35] Gilles Deleuze, « Post-scriptum sur les sociétés de contrôle », *art. cit.*

[36] *Ibid.*